

n°6 23 avril 2024



Référent filière & rédacteur

Florine THEVENOT

Chambre d'Agriculture de Vaucluse florine.thevenot@vaucluse.chambagri.fr

Directeur de publication

André BERNARD Président de la chambre régionale

d'Agriculture Provence Alpes-Côte d'Azur

Maison des agriculteurs 22 Avenue Henri Pontier 13626 Aix en Provence cedex 1 bsv@paca.chambagri.fr

Supervision

DRAAF Service régional de l'Alimentation **PACA**

132 boulevard de Paris 13000 Marseille



AU SOMMAIRE DE CE NUMÉRO

Climatologie

Gel: Dégâts dans plusieurs secteurs de la région

Phénologie

Grenache: quelques jours d'avance sur 2023, et proche de 2020

Maladie

Oïdium: symptômes sur feuilles observés. Risque modéré à fort à partir du stade 10 FE

Mildiou: de nouveaux foyers primaires observés

Black rot: risque nul

Ravageurs

Vers de la grappe : vols en tous secteurs

Réglementaire

Liste Produits de Biocontrôle

Identifiez les cibles de produits de biocontrôles grâce à ce logo

Note technique résistance

Note nationale abeille

Biodiversité











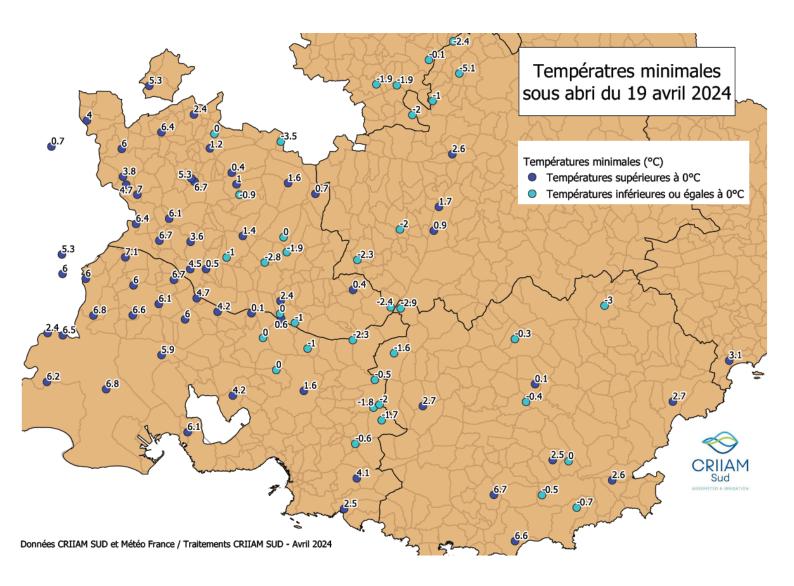


CLIMATOLOGIE



Dans les nuits du 18 au 23 avril, des gelées ont eu lieu dans différents secteurs :

- -Var;
- -Ventoux;
- -Calavon;
- -sud Luberon;
- -centre et est des Bouches du Rhône ;
- -localement en nord Vaucluse sud Drôme.



Les dégâts sont en cours de recensement, ils vont de quelques pourcents à 100 % des bourgeons gelés.

PHENOLOGIE



Stade E : 2-3 FE*



Stade F: 5-6 FE*



Stade G: 7-8 FE* Boutons floraux agglomérés



Stade H : 8-10 FE* Boutons floraux séparés

Photos CA84

Grenache

*FE: Feuilles étalées

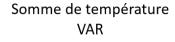
Secteur 0	Secteur I	Secteur II	Secteur III	Secteur IV	Secteur V
Stade 5-6 à 9-10	Stade 4-5 à 8-9	Stade 4-5 à 7-8	Stade 4-5 à 6-7	Stade 2-3 à 5-6	Stade D à 4-5
FE	FE	FE	FE	FE	FE
8-9 FE	7-8 FE	6-7 FE	5-6 FE	3-4 FE	2- 3 FE
majoritaire	majoritaire	majoritaire	majoritaire	majoritaire	majoritaire

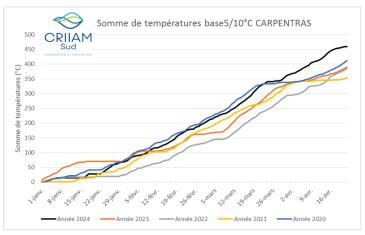
Les parcelles avec dégâts de gel important ne sont pas prises en compte dans les stades phénologiques.

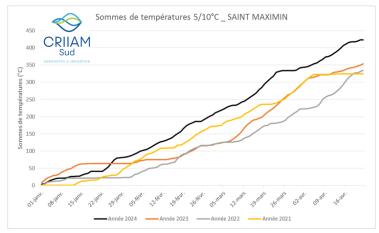
Carte de précocité

Les observations sur le terrain et la somme de températures base 5/10°C du 1er janvier au 22 avril montrent un ralentissement de la végétation, la phénologie est en avance de quelques jours sur 2023 et proche de 2020 (année très précoce).

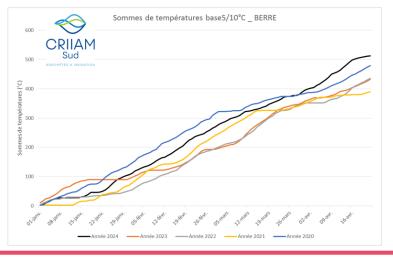
Somme de température Vaucluse







Somme de température BOUCHES DU RHÔNE



OÏDIUM

Biologie : Cf bulletin n°5



Drapeaux sur Carignan



Photos CA84

Oïdium sur feuilles



Photos CA83

Observations

Sur 52 parcelles observées du 17 au 23 avril, 4 parcelles présentent des symptômes (drapeaux et repiquages) sur feuille.

Estimation du risque



AUCUN

AUCUN

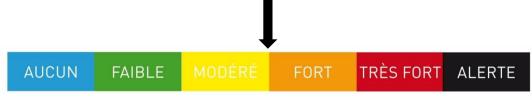
Trop tôt pour intervenir

FAIBLE MODÉRÉ FORT TRÈS FORT ALERTE

Cas particulier : cépages à drapeaux ayant atteint le stade 2-4 feuilles et cépages sensibles à 5-6 feuilles



Secteurs très précoces avec parcelles ayant atteint le stade 10 feuilles étalées majoritairement



Méthodes alternatives

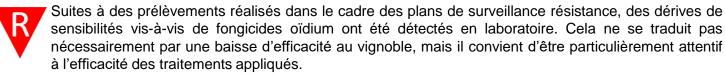
FAIBLE



Des **produits de biocontrôle** peuvent être intégrés dans les stratégies de lutte (ex: soufre, bicarbonate de potassium...) . La liste des biocontrôles est disponible <u>ici</u>

Mesures prophylactiques:

- Choisir des cépages ou variétés en fonction de leur niveau de sensibilité ou choisir des variétés « résistantes » hors AOP.
- Favoriser l'insolation et l'aération des grappes par l'ébourgeonnage, l'effeuillage, le palissage. L'oïdium est sensible aux UV.



Plus d'infos : https://www.r4p-inra.fr

MILDIOU



Biologie

Le mildiou est une maladie due au champignon *Plasmopara viticola*. Sa conservation hivernale se réalise sous forme d'œufs (oospores) présents essentiellement dans les feuilles mortes. La qualité de conservation des oospores dépend de la pluie et des températures : plus l'hiver est doux et humide, plus le potentiel d'attaque est élevé au printemps.

Pour que les contaminations primaires aient lieu (foyers primaires), il faut conjointement :

- présence d'organes verts dès le stade « pointe verte (semis de pépins compris)
- présence de flaques d'eau (des rosées ne suffisent pas)
- températures supérieures à 10°C.

Ces trois conditions permettent aux œufs d'hiver de libérer les macroconidies contenant des zoospores qui contaminent les organes verts présents dans la flaque ou à proximité immédiate par éclaboussures.

Après un délai variable de 10 à 20 jours selon la température, les 1ères taches apparaissent sur le feuillage.

Ce sont les foyers primaires : taches d'huile sur les organes verts présents au niveau du sol



Pour plus d'information, cliquer ici





Territoire sud Drôme/Côtes du Rhône/Vallée du Rhône

Analyse du risque

Pas de nouvelles contaminations enregistrées depuis le 08-09 avril.

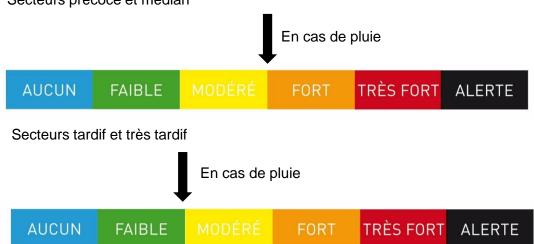
Observations

De nouveaux foyers primaires ont été observés sur Saint Paul Trois Châteaux (secteur précoce) suite aux pluies du 30-31 mars et Saint Roman Malegarde (secteur médian) suite aux pluies du 08-09 avril.

Pour rappel : foyers primaires observés le 12 avril à Jonquerettes (secteur précoce) suites aux pluies du 26 et 27 mars et le 15 avril à Rochegude (secteur précoce) suite aux pluies du 30 et 31 mars.

Estimation du risque

Secteurs précoce et médian



MILDIOU



Territoire sud Luberon/Bouches du Rhône/Ste Victoire

Analyse du risque

Pas de nouvelles contaminations enregistrées depuis le 08-09 avril.

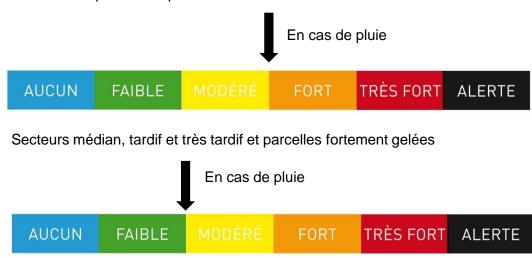
Observations

Pas de nouveaux foyers primaires observés.

Rappel : foyers primaires observés le 15 avril à Eyragues et Arles (secteur très précoce) suite aux pluies du 30 et 31 mars.

Estimation du risque

Secteurs très précoce et précoce



Territoire Provence

Analyse du risque

Localement des rosées ont pu engendrer de très faibles contaminations dont les symptômes pourraient être visibles début mai.

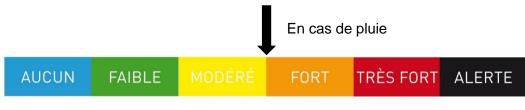
Observations

Nouveau foyer primaire sur le secteur de Gonfaron (secteur précoce) suite aux pluies du 30-31 mars. Premier symptôme de mildiou sur inflorescence (tibouren) à La Londe Les Maures.

Rappel : des foyers primaires ont déjà été observés à Ramatuelle, Hyères, La Crau, Puget-Ville, Collobrières et à la Londe Les Maures (secteurs très précoces) suite aux pluies du 30 et 31 mars.

Estimation du risque

Secteurs très précoce et précoce



Secteurs médian, tardif et très tardif et parcelles fortement gelées



MILDIOU

Méthodes alternatives





Des **produits de biocontrôle** peuvent être intégrés dans les stratégies de lutte (ex: phosphonate de potassium, disodium phosphonate...) . La liste des biocontrôles est disponible ici

Mesures prophylactiques:

Les mesures prophylactiques désignent l'ensemble des moyens mis en œuvre dans le but de prévenir l'apparition, la propagation ou l'aggravation de maladie.

Pour limiter le risque de contaminations mildiou :

- Limiter les flaques par l'enherbement.
- Supprimer les organes verts à proximité du sol (épamprage précoce et destruction des plantules).
- Gérer au mieux la vigueur par notamment le choix du porte-greffe, le raisonnement de la fertilisation et des irrigations.



Suites à des prélèvements réalisés dans le cadre des plans de surveillance résistance, des dérives de sensibilités vis-à-vis de fongicides mildiou ont été détectés en laboratoire. Cela ne se traduit pas nécessairement par une baisse d'efficacité au vignoble, mais il convient d'être particulièrement attentif à l'efficacité des traitements appliqués.

Plus d'infos : https://www.r4p-inra.fr

BLACK-ROT

Biologie

Le Black-rot est une maladie provoquée par un champignon : *guignardia bidwellii*. Il hiverne sous forme de périthèces sur les organes touchés par la maladie. Au printemps, ces périthèces libèrent des ascospores suite à une pluie. Les premières contaminations sont possibles dès le stade 2-3 feuilles étalées, suite à une humectation prolongée et à une température supérieure ou égale à 9°C. Après une période d'incubation d'une vingtaine de jours, des taches apparaissent sur le feuillage. Ces taches sont plus ou moins régulières, d'environ 5 mm de diamètre. De couleur café au lait, virant au « brun feuille desséchées », elles sont bordées d'un liseré violacé. Elles se couvrent ensuite de pycnides.



Pour plus d'information, cliquer ici



Tache de black-rot avec des pycnides (Source : INRAE)

Les pycnides assurent les contaminations secondaires sur feuilles et jeunes grappes. Sur les baies de l'année, on observe d'abord une petite tache circulaire, de couleur « café au lait » au contour net, qui progresse rapidement et envahit en 2 ou 3 jours la totalité du grain. La baie altérée prend une teinte marron clair, elle se flétrit et finit par se dessécher. Sa peau devient alors noire avec des reflets bleuâtres et se couvre de pycnides. Ces baies momifiées restent fortement attachées à la rafle et constituent une source d'inoculum pour l'année suivante.

La sensibilité maximale des grappes se situe entre le stade nouaison et le stade début fermeture de la grappe. Elle diminue ensuite jusqu'au stade début véraison.

BLACK-ROT

Analyse du risque

Pas de nouvelles contaminations.

SOMMAIRE

Observations

Une tache observée sur une parcelle très sensible en secteur très précoce à Eyragues dans le nord des Bouches du Rhône suite aux pluies du 30-31 mars.

Estimation du risque



AUCUN FAIBLE

MODÉRÉ

FORT

TRÈS FORT

ALERTE

Méthodes alternatives



Aucun produit de biocontrôle peut être intégré dans la stratégie de lutte contre le Black rot.

Mesures prophylactiques:

Eliminer les grains desséchés (momies) existant sur les souches lors de la taille Arracher les vignes abandonnées

Effectuer un travail du sol pour enfouir après la taille les sarments atteints

RAVAGEURS

VERS DE LA GRAPPE

Le terme « vers de la grappe » recouvre trois espèces en vigne : Eudémis (*lobesia botrana*), Cochylis (*Eupoecilia ambiguella*) et Eulia (*Argyrotaenia ljungiana*).

Dans notre région ce sont principalement l'Eudémis et la Cochylis qui sont présentes.

Eudémis



Cochylis



Adultes et larves (source : INRAE)

La différence principale entre ces deux espèces réside dans le nombre de générations : deux générations pour la Cochylis, trois générations pour l'Eudémis.

Première génération: le vol peut commencer vers la mi-mars pour les zones précoces et s'échelonner sur plus d'un mois. Les pontes localisées au départ sur les bois lisses des coursons sont déposées par la suite sur les bractées des

inflorescences. L'éclosion des œufs débute dès que la grappe est bien formée. Cinq stades larvaires, appelés L1, L2, L3, L4 et L5, vont se succéder. A partir des stades L3 et principalement L4, les larves consomment les boutons floraux et sont responsables de la formation des glomérules (agglomérats de résidus de boutons floraux et de fils de soie tissés par la larve).

RAVAGEURS

VERS DE LA GRAPPE





Glomérule



Pontes (p) sur bractée

Observations

Vol en cours en tous secteurs et en baisse sur les secteurs précoces et médian.

Photos issues du « Guide des Vignobles Rhône Méditerranée »

Prévisions du modèle ACTIV

	Premières larves L3
Secteur très précoce	A partir du 21 avril
Secteur précoce	A partir du 24 avril
Secteur médian	A partir du 27 avril
Secteur tardif	A partir du 30 avril
Secteur très tardif	A partir du 02 mai

Estimation du risque



Si faible présence de vers de la grappe en 3ème génération en 2023 et faible présence de larve 1ère génération en 2024

AUCUN **FAIBLE** FORT TRÈS FORT **ALERTE**



Réaliser des saumurages afin de quantifier la présence des vers de la grappe dans les secteurs précoces.

omment réaliser un saumurage ?

- Prélever une inflorescence par cep sur 10-15 ceps bien répartis dans la parcelle. Eviter les effets de bordure (haies, ruisseaux, routes...).
- Dissoudre 200 g de gros sel dans 2 litres d'eau.
- Bien immerger ces inflorescences et veiller à ce qu'elles restent au fond (mettre un objet dessus).
- Remuer périodiquement pour enlever les bulles d'air contenues entre les boutons floraux. Peu à peu les larves vont remonter à la surface, les sortir au bout d'1 heure au minimum
- les dénombrer et profiter du saumurage pour bien identifier les différentes larves (eudémis, eulia ou cochylis...). Seuil indicatif de risque : pour 100 inflorescences

80 larves présentes dans les saumurages (cas général),

50 larves présentes dans les saumurages sur raisins de table et parcelles à forte valeur ajoutée.

Méthode alternative



Des produits de biocontrôle peuvent être intégrés dans les stratégies de lutte (ex: Bacillus Thuringiensis, Trichogramma...) . La liste des biocontrôles est disponible ici

REGLEMENTAIRE

NOTE TECHNIQUE RESISTANCE





Les champignons responsables du Mildiou, de l'Oïdium, du Black rot et du Botrytis sur vigne sont exposés à des risques de résistance vis-à-vis de plusieurs familles de produits phytosanitaires. Pour plus d'informations, vous pouvez consulter la note commune de gestion de la résistance 2024 - ICI

NOTE NATIONALE ABEILLE



Note Nationale - **Focus** Bulletin de Santé du Végétal



Abeilles - Pollinisateurs *Des auxiliaires à préserver*



Pour lire la note complète

La protection des cultures et des insectes pollinisateurs

Des risques pour la santé de ces auxiliaires

Tous les produits phytopharmaceutiques (herbicides, fongicides, insecticides...), qu'ils contiennent des substances actives d'origine naturelle ou de synthèse et même ceux à base de microorganismes, quelle que soit leur catégorie (conventionnel, AB, biocontrôle), sont susceptibles de présenter une toxicité pour les insectes pollinisateurs.

Cette toxicité peut conduire à la mort des individus, mais aussi être responsable d'effets préjudiciables plus subtils, notamment sur leur comportement et leur physiologie. La toxicité des produits peut s'exprimer après que les individus aient été exposés directement lors des traitements ou bien par l'intermédiaire de leur alimentation, composée essentiellement de nectar, de sécrétions sucrées produits par d'autres insectes (miellat) et certaines plantes (exsudats), de pollen et d'eau récoltée.

L'importante aire de prospection des abeilles domestiques (3 000 ha en moyenne) les conduit à être exposées à de multiples substances qui s'accumulent dans la colonie et dont la présence combinée peut, dans certaines circonstances, provoquer des effets délétères dits « cocktails ». Les nombreuses espèces d'abeilles sauvages et les autres pollinisateurs sont aussi concernés sur leur site de nidification et via leur alimentation (Note biodiversité – abeilles sauvages).

Pour alier plus loin sur la toxicité des substances actives: la base de données l'oxibees

Des objectifs liés à l'utilisation des produits phytopharmaceutiques en zones agricoles:

Les enjeux pour la protection des cultures dans le respect des pollinisateurs sont de :

- Maintenir un service de pollinisation bénéfique aux cultures et agro-écosystèmes,
- Concevoir des systèmes de culture bas intrants pour limiter l'usage des produits phytopharmaceutiques,
- Concilier le besoin de protéger les cultures contre les organismes nuisibles et la préservation des pollinisateurs (en limitant leur exposition) dans le respect des conditions de travail des utilisateurs.

Raisonner et décider d'un traitement phytosanitaire c'est:

Pour les agriculteurs : adapter les stratégies de protection au niveau de risque

- Observer les cultures, les maladies, les ravageurs et les auxiliaires dont les pollinisateurs,
- Prendre connaissance des informations phytosanitaires et niveaux de risque: Bulletins de Santé du Végétal, bulletins de préconisation, références et outils d'aide à la décision, afin d'évaluer la nécessité d'une intervention,
- Privilégier les méthodes prophylactiques et alternatives aux produits phytopharmaceutiques.

Pour les conseillers : assurer aux agriculteurs des conseils stratégiques et spécifiques

- Diffuser l'information technique et réglementaire pour en faciliter l'appropriation,
- Accompagner les exploitants dans l'observation des parcelles et l'utilisation des outils d'aide à la décision,
- Promouvoir la protection intégrée des cultures et sensibiliser aux bonnes pratiques agricoles (site ecophytopic).

Les réglementations sur les produits phytopharmaceutiques:

- Des dispositions européennes pour évaluer les effets des produits et fixer leurs conditions d'utilisation (Règlement 1107/2009, Règlements 546 et 547/2011, Règlements 283 et 284/2013, document guide EFSA)
- Des dispositions nationales pour renforcer la protection des pollinisateurs notamment au moment de l'application des produits phytopharmaceutiques (Code rural et de la pêche maritime, arrêtés ministériels)

Note nationale BSV - Information - Abeilles - Pollinisateurs et réglementation - 2023

BSV viti n°6 du 23/04/2024 - reproduction seulement dans son intégralité, reproduction partielle interdite.



Pour lire la note complète

Flore des bords de champs & santé des agro-écosystèmes



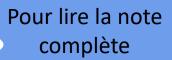
Pour lire la note complète



Oiseaux & santé des agro-écosystèmes







Bonnes pratiques agricoles

Recommandations agronomiques générales (liste non exhaustive) en faveu des oiseaux, sans considération des enjeux écologiques et réglementations spécifiques, des systèmes de culture et des techniques à appliquer :

- □ Éviter de tailler ou élaguer les arbres au printemps (mi-mars à mi-août)
- ☐ **Réduire et éviter** l'usage d'insecticides, herbicides, vermicides, molluscicides, fongicides
- ☐ Diminuer les quantités générales d'engrais, et privilégier les intrants organiques
- ☐ Limiter l'usage de ces produits aux parcelles (éviter les haies, les mares, les bandes enherbées, les chemins/fossés)
- ☐ Se **renseigner** sur les **espèces et enjeux** écologiques **locaux** (dont réglementaires) auprès des **associations naturalistes**, et participer aux actions de préservation qu'elles mènent
- □ Observer la présence et les comportements d'oiseaux dans les parcelles. Baliser et préserver les nids
- ☐ Utiliser une barre d'effarouchement, adapter son circuit de récolte pour favoriser les possibilités de fuites hors de la parcelle, et rester attentif en cas de passage au printemps / été
- ☐ Favoriser la **couverture permanente**, **minimiser le travail du sol**, notamment au printemps
- □ **Développer** et privilégier une **mosaïque de cultures** diversifiées (exploitations et paysages)
- ☐ Intégrer et développer la présence de prairies, et de pâturages dans le système
- ☐ Favoriser la présence de jachères, notamment dans le zones peu rentables
- Renforcer le réseau de haies, mais aussi de zones et bandes herbacées et d'autres habitats (fossés, mares, talus, pierriers, ronciers, hautes herbes, zones humides, vieux arbres, arbres morts, etc.)
- □ Redécouper et **réduire** la **taille des parcelles**, et/ou intégrer **l'agroforesterie** dans le système
- Accueillir une diversité de **prédateurs** (rapaces, renards, belettes, fouines, etc) pour favoriser la diversité d'oiseaux et la **régulation** naturelle de certaines espèces (rongeurs, insectes phytophages...)
- ☐ **Permettre** et favoriser **l'installation** d'oiseaux dans le **bâti** agricole, installer des **perchoirs**

Oiseaux / calendrier Chaque saison permet différents types d'observations, d'espèces, d'individus et de comportements Dec. Mois Nov. Janv. Fév. Mars Août Sept Oct Migration Migration Hivernage Activité type Wetlands Internationals / SHOC STOC/EPOC. Suivis migratoires Protocoles de suivi types Suivis migratoires Passereaux chanteurs : alouettes, fauvettes, bruants Fsnèces observables en Canards Oies Grues Limicoles (petits échassiers) Vanneaux [clic-video] c'est-pas-sorcier

Avertissement



Le BSV est un outil d'aide à la décision, les informations données correspondent à des observations réalisées sur un échantillon de parcelles régionales.

Le risque annoncé correspond au risque potentiel connu des rédacteurs et ne tient pas compte des spécificités de votre exploitation.

Par conséquent, les informations renseignées dans ce bulletin doivent être complétées par vos propres observations avant toute prise de décision.

Comité de rédaction

Chambre d'agriculture des Bouches du Rhône : RICHY Didier

Chambre d'agriculture de la Drôme : ALARD Elsa Chambre d'agriculture de Var : MAZEAU Julie

Chambre d'agriculture du Vaucluse : THEVENOT Florine - GALANOPOULO Marine

Observations

Association des Vignerons de la Sainte Victoire CAPL Chambres d'Agriculture Bouches du Rhône, Drôme, Var et Vaucluse Domaine expérimental La Tapy Scan

Financement

Action du plan Ecophyto piloté par les ministères en charge de l'agriculture, de l'écologie, de la santé et de la recherche, avec l'appui technique et financier de l'Office français de la Biodiversité.





